

Signature du Contrat Local de Santé



Mardi 21 mars, Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes, signait aux côtés des représentants de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, la Préfecture des Yvelines, la CPAM des Yvelines, la Caisse d'allocations familiales des Yvelines, l'Éducation nationale, Yvelines, le Département et du Groupement hospitalier du territoire des Yvelines Nord, le Contrat Local de Santé 2023-2027, dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

La municipalité de Chanteloup-les-Vignes est impliquée depuis plusieurs années dans une politique locale de santé à travers la mise en place d'action de prévention, de dépistage, d'amélioration de la qualité de vie, le soutien des professionnels de santé et la proposition d'une offre de proximité. Néanmoins consciente des carences dans ce domaine sur l'ensemble du territoire, la Ville prévoit, grâce à ce CLS, de d'intensifier les actions multipartenariales à destination de tous les Chantelouvais !

Pour ce faire, plusieurs axes stratégiques ont été établis :

- L'accès aux droits et aux soins
- Construire des parcours de santé adaptés (santé mentale / personnes âgées / santé des femmes)
- Accompagner la santé des jeunes de 0 à 25 ans
- Développer un environnement favorable à la santé

